


|           |        |    |
|-----------|--------|----|
| 7 crédits | 60.0 h | Q1 |
|-----------|--------|----|

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Enseignants                  | Born Charles-Hubert ;   |
| Langue d'enseignement        | Français  |
| Lieu du cours                | Louvain-la-Neuve  |
| Préalables                   | Ce cours est prérequis pour accéder au cours LDROI 1222 - Droit constitutionnel   |
| Thèmes abordés               | <p>Les éléments suivants doivent y être analysés : - La notion de système juridique (l'élément dont il se compose : la règle de droit, le regroupement des règles juridiques, la structuration du système par les principes généraux du droit) ; - Les sources de droit interne § Examen exhaustif des sources obligatoires : loi au sens large coutume, convention collective du travail, acte juridique privé. § Examen des sources prudentielles : doctrine et jurisprudence. - Les sources du droit international général, du droit du Conseil de l'Europe et du droit de Union européenne ; - Les articulations et rapports entre les sources du droit interne ainsi qu'entre celles-ci et les sources du droit international ; - Les méthodes du droit (les techniques des concepts, des preuves, des sanctions, de l'interprétation et de la maîtrise du temps) ; - La théorie générale de l'acte juridique privé (les classifications et analyse des principes qui le gouvernent : autonomie de la volonté, consensualisme, convention-loi et relativité des actes) ; - Introduction à l'organisation judiciaire. Le cours est dispensé sous forme d'enseignement magistral complété, selon les besoins de l'enseignement, par d'autres méthodes pédagogiques. Le syllabus doit être disponible pour les étudiants au début du semestre d'enseignement.</p> |
| Acquis d'apprentissage       | <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>  |
| Contenu                      | L'enseignement est dispensé de manière classique, par voie de cours magistraux, en raison de deux cours de deux heures par semaine durant le 1er quadrimestre. La participation de l'étudiant à sa formation est suscitée par l'invitation régulièrement faite de se procurer, notamment par voie électronique, les éléments de l'actualité singulièrement politique et juridique qui sont en relation avec l'enseignement.   |
| Ressources en ligne          | <p>Un syllabus de 101 pages (insuffisant pour l'examen ; doit être complété des notes de cours) disponible sur i-campus et diffusé par le service-cours.</p> <p>Les présentations ppt utilisées au cours sont postées sur i-campus.</p> <p>Sont également postés sur i-campus quelques articles et documents (intéressants mais hors matière).</p>  |
| Bibliographie                | <p>Les étudiants doivent utiliser un Code à l'examen. Bruylant édite un Code ad hoc (non imposé mais recommandé aux étudiants, qui peuvent en utiliser un autre, tel le Code Economie publié par la Charte).</p> <p>Les étudiants peuvent se constituer leur propre farde de documentation.</p>   |
| Autres infos                 | <p>Les étudiants doivent utiliser un Code à l'examen. Bruylant édite un Code ad hoc (non imposé mais recommandé aux étudiants, qui peuvent en utiliser un autre, tel le Code Economie publié par la Charte).</p> <p>Les étudiants peuvent se constituer leur propre farde de documentation.</p>   |
| Faculté ou entité en charge: | BUDR  |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |         |         |           |   |
|--|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle   | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Bachelier en droit   | DROI1BA | 7       |           |  |